

- Pôle-relais tourbières
- Pôle-relais marais atlantiques, Manche, Mer du Nord
- Pôle-relais lagunes méditerranéennes
- Pôle-relais mares, zones humides intérieures, vallées alluviales



# Journée mondiale des zones humides

# BILAN

●●●● Edition 2011

A la lisière entre terre et eau, les zones humides constituent une mosaïque de milieux très variés, caractérisés par une exceptionnelle richesse biologique et une grande diversité paysagère. Tourbières, lagunes, marais, prairies humides ou mares forestières, chacun de ses milieux participe au bon équilibre de notre planète en assurant de nombreuses fonctions écologiques, hydrologiques, et socio-économiques. Pourtant, en dépit de leur rôle fondamental, les zones humides sont en constante régression, en raison notamment de la pression urbaine, du drainage, de la perte d'usages, et du remblaiement. On estime qu'environ 67% des zones humides de France métropolitaine auraient disparu depuis le début du XXème siècle.

Dès les années 70 il est apparu nécessaire de prendre des mesures rapides pour enrayer ce processus de recul des zones humides et pour préserver ces milieux remarquables. C'est ainsi que le 02 février 1971 a été signé à Ramsar (Iran) un traité intergouvernemental pour la conservation et l'utilisation rationnelle et durable des zones humides, ratifié par 160 pays à travers le Monde. Cette convention, dite convention de Ramsar, constitue aujourd'hui l'un des principaux fondements des politiques publiques en faveur des zones humides.

Depuis 1997, la date symbolique du 2 février est devenue celle de la **Journée mondiale des zones humides**, l'occasion de faire découvrir au grand public leurs multiples richesses.



# Journée mondiale des zones humides

Ce document, réalisé par les Pôles-relais zones humides (PRZH), a pour objectif de mettre en lumière un certain nombre de pistes de réflexion pour mettre en œuvre la stratégie de communication et de mobilisation des acteurs de la préservation des zones humides autour de la Journée mondiale des zones humides (JMZH). Il est basé sur l'analyse des données collectées sur le Portail national des zones humides concernant les animations réalisées lors des éditions 2010 et 2011 de la Journée mondiale des zones humides. Ces dernières ont été recueillies dans le cadre de l'une des activités des PRZH consistant à assurer l'animation autour de cet événement sur le territoire français. Sans être exhaustif, le programme 2011, regroupe un panel assez représentatif des actions réalisées en France.

Ce document présente certains freins et leviers pouvant influencer le développement de cet événement ainsi que quelques pistes de réflexions pour mieux célébrer la JMZH.

Edition 2011  
**BILAN**

## Contexte

A l'occasion de la journée mondiale des zones humides, associations, gestionnaires d'espaces naturels, collectivités territoriales, organismes gouvernementaux, etc... organisent un peu partout en France des actions de sensibilisation, d'information et de découverte : sorties nature, projections de films, expositions, conférences-débat, ateliers pédagogiques, circuits culturels...

Le Secrétariat de la Convention de Ramsar propose à toutes les structures organisatrices de construire leurs actions autour d'un thème commun et met à disposition du matériel de communication et de sensibilisation. Ce thème reste néanmoins facultatif pour pouvoir organiser et inscrire un événement dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides.

Les thèmes des éditions 2010 et 2011 ont été choisis en adéquation avec ceux décidés par l'Assemblée Générale des Nations Unies : 2010, année de la biodiversité, et 2011, année des forêts. Il est à noter que 2011 est également l'année des « 40 ans de la convention de Ramsar » et l'année de « l'outre-mer » en France.

Les Pôles relais zones humides se mobilisent chaque année pour relayer à l'échelle nationale les actions menées sur l'ensemble du territoire.

Un an après la mise en place d'un groupe de travail national chargé de proposer des mesures de préservation et de restauration des zones humides, le ministère de l'environnement a présenté le 1er février 2010, le plan national d'action pour la sauvegarde des zones humides.

Ce plan répond aux engagements du Grenelle de l'environnement. Il comporte 29 actions regroupées en 6 axes prioritaires dont un « Développer la communication, la formation et la sensibilisation en faveur des zones humides ».

A l'occasion de la sortie du plan national d'action et de la journée mondiale des zones humides, le portail national d'accès aux informations des zones humides a vu le jour. Cet

outil est le résultat de 2 ans de réflexion et de travail au sein d'un comité de pilotage associant le ministère en charge du développement durable, le ministère en charge de l'agriculture, les agences de l'eau, mais aussi le Muséum national d'histoire naturelle, le GIP-ATEN et les Pôles-relais zones humides.

Afin de répondre aux attentes du groupe national pour les zones humides, une démarche d'harmonisation des actions de coordination des Pôles-relais pour cet événement a été entreprise et une rubrique « Ramsar et la journée

mondiale des zones humides » a été créée sur le portail national zones humides pour recenser ces animations.



## Quels sont les objectifs de la Stratégie Communication,

### Education, Sensibilisation et participation française (CESP)

#### concernant la coordination de la journée mondiale des zones humides ?

**1) Faire connaître la Journée mondiale des zones humides.** Afin de développer la communication, en direction du grand public et des élus..., le MEDDTL souhaite s'appuyer sur un représentant non-gouvernemental CESP-France, pour animer entre autre, la communication événementielle nationale autour de cette journée dans le cadre de la stratégie CESP française avec l'ensemble des acteurs de la préservation des zones humides.

Cet organisme non-gouvernemental travaillera notamment en étroite collaboration avec l'Onema et les pôles relais, pour mettre en lumière et améliorer la rubrique « Ramsar et la Journée mondiale zones humides » du portail national zones humides.

**2) Faire connaître les animations, les initiatives ambitieuses et innovantes.** Dans le cadre des conventions Onema/Pôles relais, les pôles relais zones humides sont mandatés pour réaliser l'animation et la collecte des manifestations réalisées autour de cette journée. Le MEDDTL souhaite que ces derniers poursuivent les activités : d'animation de leurs réseaux respectifs, de modération de la base de données JMZH du portail national zones humides et de collaboration à la réalisation d'un bilan national annuel.

La valorisation d'initiatives ambitieuses et innovantes se fera en collaboration avec le représentant non gouvernemental CESP-France.

## Coordination de la Journée mondiale des zones humides

Dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides, les Pôles-relais recueillent le maximum d'informations sur les actions organisées autour de cet événement. Ces informations (date, lieu et horaire de l'action, type d'action, public, structures organisatrices, programme, contacts) permettent d'alimenter le programme national de la Journée mondiale des zones humides diffusé sur le portail zones humides.

Pour collecter ces informations, les Pôles-relais ont

élaboré un formulaire d'inscription, diffusé via un appel à participation à l'ensemble des membres des réseaux des Pôles-relais.

La méthode de collecte de ces informations a quelque peu évolué entre l'édition 2010 et l'édition 2011, en raison notamment du développement de la rubrique « Ramsar et la journée mondiale des zones humides » du Portail national des zones humides.

#### Edition 2010

- 1.) Elaboration d'un formulaire en format Excel : description des actions menées (structure organisatrice, type d'action, date, lieu...)
- 2.) Envoi par chaque Pôle-relais de ce formulaire à l'ensemble de son réseau de contacts
- 3.) Retour des formulaires complétés par les structures aux Pôles-relais
- 4.) Intégration des informations par l'OIEAU sur le Portail Zones Humides

#### Edition 2011

- 1.) Elaboration d'un formulaire de saisie « journée mondiale zones humides » 2011 sur le Portail Zones Humides (saisie directe sur le portail)
- 2.) Envoi par chaque Pôle-relais d'un appel à participation/projets à l'ensemble de son réseau de contacts
- 3.) Saisie des informations par les structures directement sur le Portail Zones Humides
- 4.) Validation des informations et mise en ligne des animations sur le Portail Zones Humides par les Pôles-relais



La mise en place du formulaire en ligne a permis d'homogénéiser les contenus des informations recueillies, et devrait dans les années à venir faire gagner du temps à chacun pour la collecte et la diffusion de l'information. Il est important de souligner que cette démarche est nouvelle et demande à être connue des structures organisatrices. Cela explique en 2011, une mobilisation en temps encore importante des PRZH pour saisir les informations directement dans la base de données JMZH du portail national des zones humides.

Il est cependant intéressant de souligner que 60% des animations collectées en 2011, ont été directement déposées sur le portail ZH par les structures organisatrices (à noter que la moitié de ces animations a été déposée sur le portail par un chargé de mission spécialement recruté par le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine afin d'assurer la coordination régionale de la JMZH), ce qui représente un gain de temps non négligeable pour les Pôles-relais par rapport à 2010.

### Stratégie et outils de communication

Les Pôles-relais et certaines têtes de réseaux ou collectivités ont lancé en 2011, un certain nombre de démarches de communication autour de cette journée.

Par exemple :

- le Ministère de l'écologie a diffusé à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides 2011 un Communiqué de presse et un dossier de presse autour de l'annonce du futur appel à projet pour le parc national zones humides ;
- les Pôles-relais zones humides ont chacun diffusé un appel à participation à leurs réseaux respectifs (présentation de la JMZH, invitation à inscrire les actions organisées sur le portail national zones humides, liens vers le site de la Convention Ramsar, lien vers le formulaire d'inscription...). Chaque Pôle-relais a également diffusé l'information autour de la JMZH via son site Internet et sa lettre d'information. Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, en

partenariat avec les collectivités territoriales (conseils régionaux et généraux) et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, a élaboré un appel à projet et une programmation interrégionale (Languedoc-Roussillon, PACA et Corse) diffusée très largement. Un dossier de presse a également été diffusé ;

- le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a travaillé en partenariat avec le GRAINE Languedoc Roussillon pour lancer un appel à projet spécifique pour les scolaires ;
- l'ONEMA a diffusé un communiqué de presse à l'occasion du premier anniversaire du Portail national zones humides, et relaie de l'information sur le Portail ZH et sur le site eaufrance ;
- la LPO a mis en place un site dédié à la JMZH avec un programme spécifique aux actions organisées par les LPO locales (+ communiqué de presse), ces actions se retrouvant également dans le programme national ;
- le CREN Aquitaine en partenariat avec la DREAL a diffusé un communiqué de presse et une plaquette sur la JMZH ;
- la Maison de l'environnement de Seine-et-Marne a coordonné à l'échelle départementale la JMZH (programme, communiqué de presse et information sur leur site Internet).



# Analyse chiffrée des actions recensées lors des JMZH

## 2010 et 2011

Le recensement, via le Portail national des zones humides, des actions organisées à l'occasion des éditions 2010 et 2011 de la Journée mondiale des zones humides révèle une augmentation significative du nombre d'actions connues entre 2010 et 2011. 282 actions ont été recensées pour l'édition 2010, contre 383 actions recensées en 2011, ce qui représente une augmentation de 36%. Il faut néanmoins utiliser ces chiffres avec beaucoup de précautions car ils représentent seulement les actions remontées par les acteurs aux portées à connaissance des PRZH, donc à une partie des actions organisées en France à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides.

(Les actions collectées, concernent des actions qui ont eu lieu entre le 24 janvier et le 28 février)

Il reste difficile d'expliquer les raisons de cette augmentation, mais on peut néanmoins s'essayer à quelques hypothèses :

- Meilleure communication auprès des structures organisatrices,
- Augmentation de l'effort de collecte,
- Le formulaire en ligne facilite la saisie des données,
- Augmentation du nombre général d'actions organisées pour la JMZH 2011 pour le 40ème anniversaire de la convention de Ramsar
- etc...

## Quelle est la répartition géographique des animations?

En 2010, les actions se concentrent plus particulièrement dans les départements de la façade atlantique, et dans les départements du littoral méditerranéen.

La coordination JMZH mise en place en Aquitaine par le CREN en partenariat avec la DREAL explique également le nombre particulièrement élevé d'actions JMZH dans cette région (106 actions sur les 282 ont eu lieu en Aquitaine en 2010).

A noter, quelques actions dans les départements situés sur le littoral nord (présence du PNR Caps et Marais d'Opale et de groupes régionaux, comme le groupe Mares du Nord Pas-de-Calais, très actifs), et dans le département du Rhône (marqué par la présence de la FRAPNA).

La présence des Pôles-relais «marais atlantiques, Manche, mer du Nord» et «lagunes méditerranéennes» explique la forte concentration d'actions dans l'Ouest et le Sud de la France (bonne connaissance des acteurs régionaux, organisation d'actions par le FMA et par la TdV, large communication...), de plus le pôle-relais lagunes méditerranéennes intervient en partenariat avec les collectivités (PACA, LR, CG34, ...) et l'AE RMC pour mettre en place un programme d'événements JMZH relayé par une très bonne communication régionale (affiches, plaquettes, ...).

## Nombre d'animations par département en 2010



Le climat plus doux en hiver dans ces régions, donc plus favorable à l'organisation de sortie-nature en plein mois de février (les sorties nature représentant la part la plus élevée des actions organisées), est également un paramètre qui peut expliquer ces chiffres. ●●●●

## Nombre d'animations par département en 2011



### Info

Parmi les 383 manifestations organisées cette année, 51 ont été organisées sur des sites Ramsar (au total 18 sites Ramsar sont concernés par ces animations sur les 36 sites Ramsar français).

En 2011, une grande majorité des animations recensées ont également eu lieu dans les départements de la façade atlantique ou de la mer du Nord, et ceux du littoral méditerranéen..

On note cependant, que ce recensement montre une plus grande homogénéité sur le territoire : en 2011, plus de départements sont concernés qu'en 2010 (55 départements en 2011 contre 33 en 2010).

Comme en 2010, le travail de coordination fait par le CREN Aquitaine permet de recenser un grand nombre d'actions dans cette région (113 actions).

Deux évolutions significatives par rapport à 2010 :

Dans le département de la Seine-et-Marne, le Conseil

général, en association avec la Maison de l'environnement du 77, a coordonné les actions JMZH et diffusé un programme départemental très riche.

La LPO a mis en place une coordination JMZH spécifique sur l'ensemble de la France. Ce sont le plus souvent ces actions LPO (67 au total) qui expliquent la présence d'actions disséminées un peu partout sur la carte, dans des départements où aucune action n'avait été recensée en 2010.

Il est à noter qu'en 2011, les départements d'outre-mer couvrent également l'évènement avec au moins une animation dans chaque DOM.



Au regard de ces informations on constate qu'il est essentiel qu'il y ait une mobilisation des réseaux au plus proche des acteurs du territoire pour assurer la réussite de cet événement sur un département ou une région.



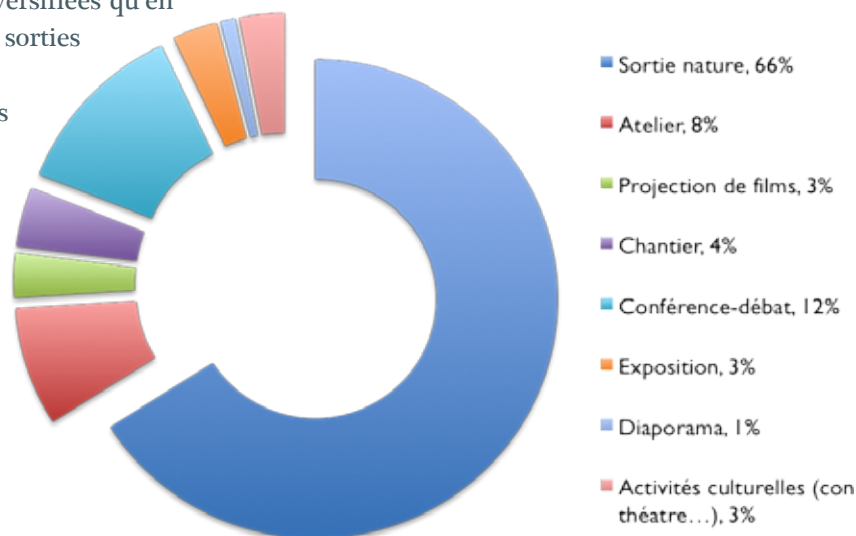
## Quelles sont les actions proposées ?

Une grande majorité des animations recensées sont des sorties nature. Suivent, par ordre d'importance, les conférences-débats et les ateliers.

En 2010, les animations étaient globalement plus diversifiées qu'en 2011 où les 2/3 des événements organisés sont des sorties nature.

Cette sur-représentation des sorties naturalistes s'explique notamment par le fait que les structures organisatrices viennent essentiellement du monde de la protection de la nature.

Les actions culturelles sont encore assez peu développées, le monde des sciences sociales, de l'histoire et de la culture étant peu sollicité dans le cadre de la journée mondiale des zones humides malgré la richesse de ces domaines sur ces sujets.



## Quelles sont les structures organisatrices ?

D'une manière générale, la majeure partie des animations est organisée par des structures associatives (exemple de la LPO avec 67 actions proposées), suivies par les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux (CG, syndicats de rivières, communautés de communes, EPTB...), les gestionnaires de milieux (CREN, PNR, RN...), les acteurs de l'éducation à l'environnement (CPIE, GRAINE...). La proportion d'événements mis en place par ou en partenariat avec des entreprises reste très marginale. En effet le mécénat privé reste faible dans le monde de l'environnement contrairement au monde culturel.

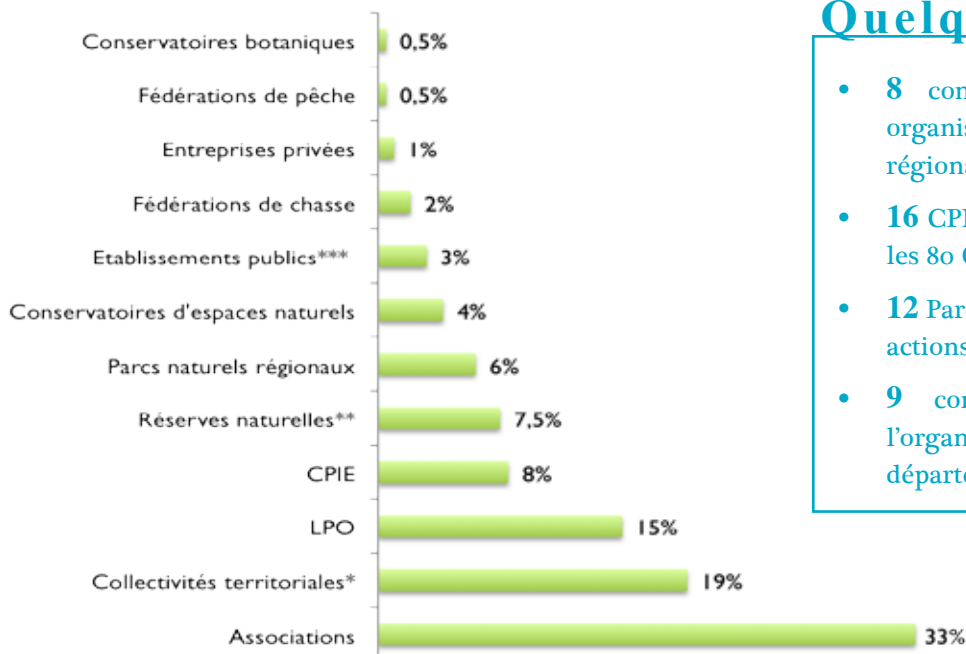
On remarque également que la sphère nature et biodiversité (asso, fédérations d'espaces naturels...) est principalement mobilisée par rapport à celle de l'eau (SAGE, syndicat de rivière...).

On remarque que, contrairement aux autres catégories, la

mobilisation du monde associatif a été plus importante en 2011 qu'en 2010.

L'organisation d'actions pour les JMZH s'est faite également par le biais de partenariats entre structures. En 2010, 87 actions étaient le fruit d'un partenariat (31% des actions); et 68 partenariats en 2011 (18% des actions). À noter que les collectivités et les établissements publics participent le plus souvent à cette manifestation par le biais de partenariat avec d'autres structures.

Nous disposons de peu d'informations concernant les actions organisées par les syndicats de marais, en raison notamment d'un usage peu fréquent de « la toile » pour communiquer ce type d'informations.



## Quelques chiffres

- **8** conservatoires d'espaces naturels ont organisé des actions (sur les 29 conservatoires régionaux et départementaux)
- **16** CPIE ont organisé des actions JMZH (sur les 80 CPIE)
- **12** Parcs naturels régionaux ont organisé des actions (sur les 46 PNR français)
- **9** conseils généraux ont participé à l'organisation d'actions (sur les 101 départements français)

\* Communes, Conseils généraux et régionaux, lycées...

\*\* Gérés par des associations, syndicats mixtes, CREN...

\*\*\* Agences de l'eau, ONEMA, ONE, ONCFS...

# Pistes d'amélioration

Il est à noter que depuis 2009, une démarche d'harmonisation des actions de coordination des Pôles-relais pour cet événement a été entreprise et une rubrique « Ramsar et la journée mondiale des zones humides » a été créée sur le portail national zones humides pour recenser l'ensemble de ces animations.

L'envoi de courriels aux membres des réseaux des Pôles-relais pour les inviter à inscrire leurs actions sur le portail national zones humides et/ou pour qu'ils diffusent l'information dans leurs propres réseaux, reste un moyen incontournable et nécessaire pour les mobiliser et enrichir le programme JMZH.

Les structures organisatrices d'animations doivent identifier le portail national zones humides comme l'un des moyens de communiquer et relayer efficacement leurs actions JMZH auprès du grand public. C'est pourquoi il est indispensable que ces structures alimentent la base de données de ce dernier en inscrivant en ligne leurs actions pour l'occasion.

Les trois pistes de réflexions sont liées à la communication, à l'engagement des réseaux d'acteurs et à la valorisation des animations

## COMMUNICATION

Cette journée est-elle suffisamment connue du grand public et des structures territoriales (conseils régionaux, conseils généraux, communes, intercommunalités) ? L'information est-elle suffisamment diffusée ?

D'après l'analyse des panels d'animations 2010 et 2011, l'information circule principalement auprès de groupes d'initiés. Sur certain territoire, bien couvert par l'événement, en raison de l'implication forte de certaines structures, les médias régionaux s'intéressent à ces démarches, cependant l'ensemble du territoire n'est pas couvert.

Il semble en effet intéressant qu'une communication en direction des médias soit coordonnée et développée (radios, chaînes de télévision, presse...), et que la communication des têtes de réseaux, acteurs de la préservation de ces milieux, relaient l'information et la valorise (lettres externes et/ou internes) ce qui permettrait une diffusion plus large et plus efficace.

Dans l'optique d'améliorer la diffusion de l'information dans le monde de l'eau et des collectivités, il serait intéressant de se rapprocher de la presse spécialisée et d'être visible sur certains outils de communication professionnels: La gazette des communes, Gest'eau, Aquaveille... La sensibilisation des élus passe également par la mise à disposition d'informations sur les zones

humides lors de rencontres comme le Salon des Maires, les 22 et 23 novembre 2011, ou encore le colloque de l'association française des EPTB, du 2 au 3 novembre 2011, dédié aux relations «zones humides et urbanisme».

Le choix du MEDDTL, des agences de l'eau et de l'ONEMA, de mettre en lumière la préservation des zones humides dans le cadre de la campagne de sensibilisation des élus «changeons de point vue sur l'eau», de septembre à décembre 2011, est un moteur pour faire émerger de nouvelles initiatives de communication, de préservation et de reconquête de ces milieux.

Il est également important de valoriser ces animations auprès des offices du tourisme, et des syndicats d'initiative en relayant l'information sur leur portail national « tourisme.fr ». De plus, Le thème des JMZH 2012 « zones humides et tourisme durable » mettra en lumière l'intérêt récréatif important de ces milieux.

Afin de renforcer la communication et la diffusion de cette journée, auprès des acteurs de la protection de la nature, un rapprochement avec les coordinateurs d'autres événements du monde de l'environnement, comme la «fête de la nature» ou encore «fréquence grenouille», semble intéressant.

## LES RESEAUX D'ACTEURS

L'analyse succincte des données 2010-2011 des journées mondiales zones humides montre que le nombre d'animations sur un territoire dépend en grande partie de l'implication d'acteurs territoriaux, comme on a pu le constater avec le CREN Aquitaine, la LPO, ou le partenariat Maison de l'environnement/CG77... Les têtes de réseaux ont un rôle important dans la mise en valeur de leurs démarches. La mobilisation des associations d'élus et des têtes de réseaux est indispensable pour mettre sur le devant de la scène cette journée.

## VALORISATION DES ANIMATIONS

Le mois de février n'est pas forcément la période idéale pour organiser des animations en pleine nature de découverte des zones humides et de leur biodiversité (temps froid, nature encore endormie). Mais il existe de nombreuses alternatives intéressantes aux sorties nature, telles que les conférences, les projections suivies d'un débat, les ateliers pédagogiques, les soirées contes, la découverte de produits des zones humides. L'ouverture sur d'autres approches et disciplines comme l'histoire, le patrimoine bâti et culturel... sont des pistes à explorer voire à promouvoir. Actuellement les Pôles-relais disposent de listes d'expositions traitant des diverses facettes des zones humides. Il serait peut-être intéressant de mettre en valeur certaines animations innovantes ou de grande ampleur comme le Village «zones humides» de Chambéry qui s'est tenu du 31 janvier au 5 février 2011. ●●●●



Dans un souci de mutualiser les efforts de chacun et d'éviter les doubles saisies, il serait opportun de modifier à la marge le formulaire de saisie du portail pour répondre au mieux aux attentes des têtes de réseaux en terme d'exportation des données, de valorisation (logo la structure organisatrice) et de diffusion de ces dernières.

Plus nous serons nombreux à participer et à proposer des évènements, et plus cet évènement pour la préservation des zones humides s'inscrit dans l'esprit de chacun. Au final, ce sont les zones humides qui y gagnent !

## Les animations de la journée mondiale des zones humides ●●●●

Cette année encore, les zones humides méditerranéennes ont attiré de nombreux curieux. Au total, plus de 5850 personnes ont participé aux 89 animations proposées sur l'ensemble des régions Languedoc-Roussillon, PACA et Corse. La mobilisation du pôle-relais lagunes méditerranéennes, qui coordonne le programme des animations sur les 3 régions, est un atout fort pour faire de cette journée mondiale des zones humides une réussite. Pour en savoir plus : [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)



La Maison de l'Environnement de Seine-et-Marne participe activement depuis plusieurs années à la journée mondiale des zones humides en proposant des sorties sur le terrain et en coordonnant le programme départemental des manifestations. Cette année, 16 structures (ONE, CG, Fédération de chasse, associations...) ont proposé plus de 40 animations qui ont rassemblé 1800 participants. ([www.me77.fr](http://www.me77.fr))



3% du territoire français (France métropolitaine) est couvert par des zones humides



Le Rivallin - Maison de l'Environnement 77



M. Cervilla/PNR Camargue

Année internationale des forêts oblige, les forêts alluviales étaient au coeur de nombreuses animations cette années. A cette occasion, le Parc naturel régional de Camargue proposait de découvrir les ripisylves du Rhône

Nous comptons sur vous pour la prochaine édition de la Journée mondiale des zones humides !



# Les pôles-relais zones humides

Créés en 2001 afin de constituer un réseau d'échange avec les acteurs concernés par la gestion et la restauration des zones humides, les pôles-relais ont notamment pour mission de capitaliser et mettre à disposition des connaissances fiables sur les zones humides, de promouvoir les bonnes pratiques de gestion, et de coordonner la Journée mondiale des zones humides.

## Pôle-relais tourbières

Maison de l'environnement de Franche-Comté  
7, rue Voirin  
25000 Besançon  
03 81 81 78 64 / [contact@pole-tourbieres.org](mailto:contact@pole-tourbieres.org)  
[www.pole-tourbieres.org](http://www.pole-tourbieres.org)

## Pôle-relais marais atlantiques, Manche, Mer du Nord

Quai aux vivres  
BP 40214  
17304 Rochefort sur Mer Cedex  
05 46 87 08 00 / [fma@forum-marais-atl.com](mailto:fma@forum-marais-atl.com)  
[www.forum-marais-atl.com](http://www.forum-marais-atl.com)

## Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Tour du Valat  
Le Sambuc  
13200 Arles  
04 90 97 29 67 / [mauclert@tourduvalat.org](mailto:mauclert@tourduvalat.org)  
[www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)

## Pôle-relais mares, zones humides intérieures, vallées alluviales

Fédération des Parcs naturels régionaux de France  
9, rue Christiani  
75018 Paris  
01 44 90 80 14 / [infoprzh@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:infoprzh@parcs-naturels-regionaux.fr)  
[www.pole-zhi.org](http://www.pole-zhi.org)



Le portail national d'accès aux informations sur les zones humides >> [www.zones-humides.eaufrance.fr](http://www.zones-humides.eaufrance.fr)